



Le vote des femmes en France (1945-1993)

Janine Mossuz-Lavau

► To cite this version:

Janine Mossuz-Lavau. Le vote des femmes en France (1945-1993). *Revue Française de Science Politique*, 1993, 43 (4), pp.673-689. hal-01009793

HAL Id: hal-01009793

<https://sciencespo.hal.science/hal-01009793>

Submitted on 18 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le vote des femmes en France (1945-1993)

In: Revue française de science politique, 43e année, n°4, 1993. pp. 673-689.

Citer ce document / Cite this document :

Mossuz-Lavau Janine. Le vote des femmes en France (1945-1993). In: Revue française de science politique, 43e année, n°4, 1993. pp. 673-689.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1993_num_43_4_396218

DONNÉES

LE VOTE DES FEMMES EN FRANCE (1945-1993)

Janine Mossuz-Lavau

En France, les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944, par une ordonnance du 21 avril, prise à Alger, qui prévoit, dans un article premier, la convocation d'une assemblée nationale constituante « élue au scrutin secret par tous les Français et Françaises majeurs », et ajoute, dans un article dix-sept, « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». La France est donc l'un des derniers pays d'Europe à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, juste avant l'Italie, la Belgique, la Grèce, Chypre, la Suisse et le Liechtenstein. Cet acte intervient après quelques décennies de dissensions entre une Chambre des députés qui votait en sa faveur et un Sénat qui s'y opposait, en arguant d'une nature féminine vouée à la sphère du privé : « Le foyer sera un enfer », déclarait-on, « les enfants seront négligés », les femmes « souffrent de s'imposer ces airs d'autorité et de commandement qui leur vont mal », la femme est « une idole précieuse et charmante » dont le rôle est de séduire non de se battre¹. De fait, les radicaux de l'époque craignaient un vote féminin sous influence cléricale, qui aurait favorisé les forces conservatrices, et n'hésitaient pas pour cette raison à s'en tenir au suffrage semi-universel en vigueur depuis 1848.

Aujourd'hui, alors que près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis cette décision historique, quel bilan peut-on dresser ? Comment les femmes, qui forment 53 % du corps électoral, ont-elles utilisé leur droit de vote ?

L'ÉVOLUTION DU VOTE FÉMININ (1945-1993)

Des années 1940 aux années 1990, le comportement électoral des femmes, comparé à celui des hommes, a considérablement changé². L'abstention et le conservatisme qui le caractérisaient à ses débuts ont laissé la place à d'autres choix. Non qu'il y ait eu une soudaine volte-face ; de fait, l'évolution s'est produite très progressivement, en trois temps, qu'on peut en bref définir comme ceux de l'apprentissage, du décollage et de l'autonomie.

LE TEMPS DE L'APPRENTISSAGE : DES ANNÉES 1940 AUX ANNÉES 1960

Pendant une assez longue période, près de vingt-cinq ans, les femmes n'exercent pas leur droit de vote d'une manière identique à celle des hommes. Tout d'abord, à quelques exceptions près, elles se montrent moins enclines qu'eux à participer aux scrutins. L'écart entre les taux d'abstention féminin et masculin

1. Cité par Mattei Dogan, Jacques Narbonne, *Les Françaises face à la politique. Comportement politique et condition sociale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1955, p. 12.

2. On reprend ici, pour la période 1946-1984, des éléments développés dans Janine Mossuz-Lavau, « Le vote des femmes en France : 1945-1984 », dans Daniel Gaxie (dir.), *L'explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1985, p. 209-227.

oscille généralement entre 7 et 12 points, au plan national (étudié à l'aide des sondages) comme au plan local (analysé à l'aide des informations recueillies par dépouillement des listes d'émargement)¹.

Les données de sondages disponibles pour 1951, 1953 et 1962 établissent toutes une différence nette entre les comportements masculins et féminins, différence qui disparaît en 1969, scrutin qui marque la fin de la période (tableau 1). Les travaux monographiques confirment cette tendance « lourde » tout en faisant apparaître certaines exceptions, particulièrement au lendemain de la Libération. A Vienne (Isère), à Grenoble et à Belfort où l'on a disposé, pendant des périodes

Tableau 1. L'abstention déclarée des hommes et des femmes de 1951 à 1992 (%)

	1951 Législatives (IFOP)	1953 Municipales (IFOP)	1962 Législatives (IFOP)	1969 Présidentielle 2 ^e tour (IFOP)
Hommes	17	13	13	34
Femmes	24	25	25	32
Ecart	+ 7	+ 12	+ 12	- 2
	1978 Législatives (SOFRES)	1979 Européennes (SOFRES)	1981 Présidentielle 1 ^{er} tour (SOFRES)	1981 Présidentielle 2 ^e tour (SOFRES)
Hommes	8	22	10	4
Femmes	10	25	12	5
Ecart	+ 2	+ 3	+ 2	+ 1
	1981 Législatives 1 ^{er} tour (SOFRES)	1981 Législatives 2 ^e tour (SOFRES)	1987 Législatives (SOFRES)	1988 Présidentielle 1 ^{er} tour (SOFRES)
Hommes	15	13	15	9
Femmes	20	15	20	9
Ecart	+ 5	+ 2	+ 5	0
	1988 Présidentielle 2 ^e tour (SOFRES)	1988 Législatives (SOFRES)	1989 Européennes (SOFRES)	1992 Régionales (SOFRES)
Hommes	6	29	44	24
Femmes	7	33	49	27
Ecart	+ 1	+ 4	+ 5	+ 3

Source : Pour les consultations de 1962 à 1989, les chiffres proviennent de François Platone, *Les électors sous la Cinquième République, Données d'enquêtes*, Paris, CEVIPOF, octobre 1991, 196 p. Pour 1951 et 1953, cf. Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral*, Paris, Presses de la FNSP, 1968, p. 171-172. Pour le deuxième tour des législatives de 1981, cf. *Le Nouvel Observateur*, 4-10 juillet 1981.

1. Notons les limites de l'enquête par sondage pour étudier l'abstention. Dans la mesure où il s'agit d'un comportement qui suscite la réprobation (voter est un « devoir »), il n'est pas toujours facilement avoué par les personnes interrogées. Le dépouillement des listes d'émargement est beaucoup plus fiable mais doit se borner à établir des monographies.

variables selon les villes, d'urnes séparées, les femmes s'abstiennent plus que les hommes dans la grosse majorité des cas¹. A Vienne, où ces urnes existent de mai 1945 à mai 1953, lors des onze scrutins concernés, les femmes votent plus que les hommes une seule fois (aux municipales de mai 1945) et sont à égalité avec eux à deux reprises. Dans les huit autres cas, elles prennent moins qu'eux le chemin des urnes : ainsi, en 1951, 30 % d'entre elles s'abstiennent contre 18,5 % des hommes. A Grenoble, sur les trois élections en cause, une seule (les municipales de 1945) voit les femmes participer à peu près autant que les hommes. A Belfort, où ces urnes sont installées d'août 1945 à octobre 1947, les femmes s'abstiennent plus que les hommes à six des neuf scrutins observés.

La monographie consacrée par Raymond Long à la Côte d'Or établit qu'en 1946, sur un total de neuf bureaux, l'abstention des femmes ne dépasse pas celle des hommes dans quatre d'entre eux, mais en 1951, c'est l'ensemble des bureaux qui est moins fréquenté par les électrices que par les électeurs². La grande enquête conduite par Mattei Dogan et Jacques Narbonne lors des élections législatives de 1951 met aussi en évidence cette tendance féminine à l'abstention³. Cette enquête, qui concerne les milieux urbains et ruraux, montre que, dans 11 des 14 villes étudiées, les femmes ont nettement plus que les hommes boudé les urnes. Un résultat identique est enregistré sur les 34 610 inscrits des communes rurales prises en compte. Une autre enquête, effectuée à Grenoble en 1958, fait également ressortir une moindre participation des femmes⁴. Des exceptions réapparaissent au début des années 1960. Lors d'une expérience d'urnes séparées conduite à Lyon pour le référendum de 1961, les femmes s'abstiennent plus que les hommes dans deux bureaux sur quatre seulement⁵. Et, en 1962 (référendum d'avril), dans la même ville, les électrices et les électeurs participent à peu près dans les mêmes proportions ; dans l'un des cinq bureaux examinés, les premières sont même plus nombreuses que les seconds à voter⁶. Signe d'une évolution qui apparaîtra avec beaucoup plus de netteté à la fin de la décennie ? Pourtant, en 1965, lorsque Alain Lancelot dépouille les listes d'émargement de deux bureaux d'Issy-les-Moulineaux, il enregistre, aux deux tours des élections municipales, un déficit de participation chez les femmes (le 14 mars, au 17^e bureau, 22,3 % des hommes et 30,1 % des femmes ne prennent pas part au scrutin)⁷.

Pendant toute cette période, les femmes sont donc moins empressées que les hommes à exercer leur nouveau droit, l'exception enregistrée à la Libération s'expliquant, pour Alain Lancelot, par le fait que les femmes ne s'étaient pas toutes inscrites et que les plus intéressées seules avaient effectué la démarche (argument repris par Françoise Subileau et Marie-France Toinet)⁸. François Goguel et Claude Leleu soulignent aussi qu'à ces élections tous les hommes

1. Cf. les réponses à l'interrogation « Pour qui votent les femmes » par Pierre Barral, « I... A Vienne (Isère) » dans François Goguel (dir.), *Nouvelles études de sociologie électorale*, Paris, Presses de la FNSP, 1954, p. 185-193 ; Claude Leleu, « II... A Grenoble », *ibid.*, p. 194-196 ; François Goguel, « III... A Belfort », *ibid.*, p. 197-198.

2. Raymond Long, *Les élections législatives en Côte d'Or depuis 1870*, Paris, Presses de la FNSP, 1958, p. 177.

3. Mattei Dogan, Jacques Narbonne, « L'abstentionnisme électoral en France », *Revue française de science politique*, 4 (1), janvier-mars 1954, p. 5-26.

4. Christiane Marie, *L'évolution du comportement politique dans une ville en expansion : Grenoble (1871-1965)*, Paris, Presses de la FNSP, 1966, p. 181.

5. Madeleine Grawitz, « Le referendum, la ville de Lyon et les femmes... », *Les Cahiers de la République*, 30, mars 1961, p. 81.

6. Madeleine Grawitz, « L'abstentionnisme des hommes et des femmes aux référendums d'avril et d'octobre 1962 dans cinq bureaux de vote de Lyon », *Revue française de science politique*, 15 (5), octobre 1965, p. 982.

7. Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1968, p. 174.

8. Françoise Subileau, Marie-France Toinet, *Les chemins de l'abstention*, Paris, La Découverte, 1993, p. 106-107.

Tableau 2. Le vote de gauche des hommes et des femmes de 1946 à 1992 (%)

	1946 <i>Législatives</i> (IFOP)	1951 <i>Législatives</i> (IFOP)	1958 <i>Législatives</i> (IFOP)	1962 <i>Législatives</i> (IFOP)
Hommes	65	58	44	39
Femmes	53	47	32	26
Ecart	- 12	- 11	- 12	- 13
	1965 <i>Présidentielle</i> <i>1^{er} tour</i> (IFOP)	1965 <i>Présidentielle</i> <i>2^e tour</i> (IFOP)	1967 <i>Législatives</i> (IFOP)	1968 <i>Législatives</i> (IFOP)
Hommes	35	51	43	49
Femmes	21	39	33	39
Ecart	- 14	- 12	- 10	- 10
	1969 <i>Présidentielle</i> <i>1^{er} tour</i> (SOFRES)	1973 <i>Législatives</i> (SOFRES)	1974 <i>Présidentielle</i> <i>1^{er} tour</i> (IFOP)	1974 <i>Présidentielle</i> <i>2^e tour</i> (SOFRES)
Hommes	37	50	48	53
Femmes	25	41	39	46
Ecart	- 12	- 9	- 9	- 7
	1978 <i>Législatives</i> (SOFRES)	1979 <i>Européennes</i> (SOFRES)	1981 <i>Présidentielle</i> <i>1^{er} tour</i> (SOFRES)	1981 <i>Présidentielle</i> <i>2^e tour</i> (SOFRES)
Hommes	53	50	51	56
Femmes	46	45	43	49
Ecart	- 7	- 5	- 8	- 7
	1981 <i>Législatives</i> (SOFRES)	1984 <i>Européennes</i> (SOFRES)	1986 <i>Législatives</i> (IFOP)	1988 <i>Présidentielle</i> <i>1^{er} tour</i> (SOFRES) (Bull-BVA)
Hommes	58	45	44	47
Femmes	54	40	45	51
Ecart	- 4	- 5	+ 1	+ 4
	1988 <i>Présidentielle</i> <i>2^e tour</i> (SOFRES)	1988 <i>Législatives</i> (SOFRES)	1989 <i>Européennes</i> (IFOP)	1992 <i>Régionales</i> (SOFRES)
Hommes	53	50	36	30
Femmes	55	48	33	29
Ecart	+ 2	- 2	- 3	- 1

Source : Pour la période 1958-1989, tous ces chiffres ont été calculés à partir de François Platone, *Les élections sous la Cinquième République*, op. cit.. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de sondages post-électorales. Les sondages de 1946 et 1951 ont été analysés par Mattei Dogan, Jacques Narbonne, op. cit., p. 88, celui de 1992 fourni par la SOFRES.

n'étaient pas rentrés de captivité ou de déportation, ce qui accroissait d'autant plus l'abstention masculine « forcée »¹.

Les femmes se distinguent plus encore des hommes par leurs préférences politiques. Elles sont nettement plus réticentes qu'eux pour appuyer les candidats communistes, socialistes ou radicaux. En 1946, lors des législatives, 53 % d'entre elles votent à gauche, contre 65 % des hommes. Jusqu'en 1969 l'écart observé sur le vote de gauche globalement considéré reste à peu près égal à 12 points avec une « pointe » à 14 points lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1965 (tableau 2). Au second tour de 1965, lorsque demeurent face à face le général de Gaulle et François Mitterrand, ce dernier recueille, d'après le sondage effectué par l'IFOP, 51 % des suffrages masculins, 39 % seulement des suffrages féminins. La période se clôt sur la présidentielle de 1969. Au premier tour, d'après la SOFRES, 37 % des hommes, 25 % des femmes se prononcent en faveur des candidats de gauche, l'écart provenant pour l'essentiel de ce que les électrices (15 %) sont moins nombreuses que les électeurs (26 %) à appuyer le représentant du Parti communiste, Jacques Duclos. La phase strictement gaulliste de la vie politique française se termine donc sans que les femmes se soient départies de leurs comportements initiaux.

LE TEMPS DU DÉCOLLAGE : LES ANNÉES 1970

A partir des élections législatives de 1973, les écarts enregistrés entre les deux électorats tendent à se réduire. Tout d'abord, pour ce qui concerne la participation électorale. Les femmes s'accoutument au rituel du vote et se rendent aux urnes autant que les hommes. Le fait est sensible dès 1969 : au second tour de l'élection présidentielle, elles participent même un peu plus qu'eux, moins gênées sans doute par le fait qu'aucun candidat de gauche ne reste en lice. Par ailleurs, diverses monographies soulignent le phénomène. Un dépouillement des listes d'émargement de huit bureaux de vote parisiens, effectué en 1977, juste après les élections municipales, montre que sur 11 000 inscrits, au premier comme au second tour, 30 % des hommes et 31 % des femmes n'ont pas voté². Cette étude, qui porte aussi sur les couples inscrits dans un même bureau de vote, met en évidence un fait nouveau : sur le petit nombre de ménages qui ont eu un comportement divergent, une fois sur deux la femme s'est rendue aux urnes seule, le mari s'abstenant. Les femmes mariées, nettement plus « participantes » que les autres, ne sont plus en reste sur leurs conjoints. En 1978, lors des élections législatives, à Vienne, où les hommes et les femmes ont voté dans des urnes séparées, on compte 16,7 % d'abstentions masculines et 18,9 % d'abstentions féminines au premier tour, 15,4 % et 16,8 % au second³. Citons enfin les élections de 1981 qui viennent clore à certains égards la décennie 1970 : une recherche conduite à Paris montre que 14 % des hommes et 15 % des femmes n'ont voté à aucun des deux tours des élections législatives⁴. Les sondages nationaux réalisés à cette date par la SOFRES confirment la tendance : pour trois des « quatre tours » d'avril-juin (présidentielle et législatives), les femmes ne déclarent pas plus souvent s'être abstenues que les hommes. A la fin des années 1970 et au début des années 1980, le chemin des urnes semble donc bien être également emprunté par les hommes et les femmes.

1. *Nouvelles études de sociologie électorale*, op. cit., p. 195 et 198. En ce qui concerne Belfort, François Goguel fait aussi remarquer qu'en août 1945 les femmes représentent 47,6 % seulement des inscrits contre 53,2 % en octobre 1947.

2. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, « Sociologie de l'abstention dans huit bureaux de vote parisiens », *Revue française de science politique*, 28 (1), février 1978, p. 73-101.

3. Claude Leleu, « Le vote des électrices a été déterminant pour le succès de la majorité », *Le Monde*, 1^{er} avril 1978.

4. Annick Percheron, Françoise Subileau, Marie-France Toinet, « L'abstentionnisme en France, le cas parisien », *Il Politico*, 4, 1982, p. 687-710.

Parallèlement, un autre rapprochement se dessine, dans le « contenu » même des choix opérés les jours d'élection. En 1973, lors des législatives, l'écart sur le vote de gauche passe pour la première fois au-dessous de la barre des 10 points : 50 % des hommes et 41 % des femmes se prononcent pour des candidats de gauche (selon la SOFRES). En 1974, au deuxième tour de l'élection présidentielle, qui voit s'affronter Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, 53 % des électeurs, 46 % des électrices accordent leurs suffrages à ce dernier (7 points d'écart). Jusqu'à la présidentielle de 1981, l'écart oscillera autour de 7 points avec une « chute » à 5 points à l'occasion des élections européennes de 1979 (50 % des hommes et 45 % des femmes en faveur des listes de gauche, selon la SOFRES). La question se pose alors sérieusement de savoir jusqu'où ira ce mouvement. Les années 1980 seront celles du grand tournant.

LE TEMPS DE L'AUTONOMIE : LES ANNÉES 1980

Qu'en est-il tout d'abord de la participation ? On note non pas un changement mais plutôt une sorte de frémissement en ce sens que, pour certaines consultations sur lesquelles on dispose de données de sondages, les femmes s'abstiennent un peu plus que les hommes (tableau 1). On enregistre, lors du premier tour des législatives de 1981, un écart de 5 points, lors des législatives de 1988, un écart de 4 points et, lors des européennes de 1989, un écart de 5 points. Dans ce dernier cas, l'abstention est partout assez massive puisqu'elle touche 44 % des hommes et 49 % des femmes¹. Ces différences ne semblent d'ailleurs pas affecter l'ensemble de l'électorat. Elles sont localisées pour l'essentiel dans sa partie âgée, comme l'ont mis en évidence, pour 1981, Françoise Subileau et Marie-France Toinet². Par ailleurs, une recherche effectuée sur les listes d'émargement des banlieues parisiennes et lyonnaises par Daniel Derivry, prenant en compte pour tous les scrutins de 1988 (référendum sur la Nouvelle-Calédonie compris), un peu plus de 70 000 individus, montre qu'il n'y a pas de différence entre l'abstention masculine et féminine, sauf chez les plus de 74 ans : les femmes sont alors un peu moins « participantes » que les hommes (tableau 3). Et, lors des législatives de mars 1993, au premier tour, ce sont 23 % des hommes et 24 % des femmes qui s'abstiennent.

Peu de changements donc, dans la décennie 1980 pour ce qui concerne la participation. En revanche, dans l'orientation des votes, on note une « accélération » de l'évolution entamée dans les années 1970.

Dès les élections législatives de 1981, l'écart enregistré sur le vote de gauche s'abaisse à quatre points : 54 % des femmes et 58 % des hommes soutiennent les candidats de cette famille politique. Aux européennes de 1984, la différence est, d'après la SOFRES, de cinq points. Les élections législatives de 1986 marquent un tournant. En effet, pour la première fois, il n'y a plus de différence entre les deux sexes pour ce qui concerne le total des votes de gauche. Selon l'Institut BVA, ce score s'élève à 44 % dans les deux électors ; selon l'IFOP et la SOFRES, les femmes sont même légèrement plus nombreuses à s'être prononcées en ce sens (45 % d'entre elles, 44 % des hommes). L'événement n'est pas sans lendemain puisqu'en 1988, au premier tour de l'élection présidentielle, ce sont 51 % des femmes et 47 % seulement des hommes qui, selon la SOFRES, se prononcent pour les candidats de gauche. Au second tour, les électrices l'emportent encore de deux points. Le solde ne redevient très légèrement négatif

1. Il ne faut d'ailleurs pas négliger la spécificité des élections européennes. Une enquête effectuée en 1989 dans les douze pays de la Communauté souligne que l'Europe attire moins l'attention des femmes que des hommes. En France, seules 41 % d'entre elles (53 % des hommes) déclarent s'intéresser beaucoup ou assez aux affaires liées à l'Europe. Cf. Janine Mossuz-Lavau. « Femmes et hommes d'Europe aujourd'hui », *Les Cahiers de femmes d'Europe*, 35, 1991, p. 24 (n° spécial).

2. Françoise Subileau, Marie-France Toinet, *op. cit.*, p. 107.

Tableau 3. Participation de 71 177 habitants de la banlieue parisienne et lyonnaise aux sept scrutins de 1988, selon le sexe et l'âge (%)

	Présidentielle 1 ^{er} tour		Présidentielle 2 ^e tour		Législatives 1 ^{er} tour		Législatives 2 ^e tour		Cantonales 1 ^{er} tour		Cantonales 2 ^e tour		Référendum	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
18 ans	89,2	83,8	85,3	87,9	71,6	76,8	62,2	66,2	48,0	57,6	43,1	51,5	42,2	50,5
19	90,4	91,3	86,8	90,4	65,0	65,4	56,5	52,2	35,2	32,9	27,6	30,9	38,4	41,2
20	87,9	88,6	83,8	89,8	57,0	60,2	46,7	51,5	30,7	34,4	22,5	29,3	34,0	39,5
21	78,6	82,2	79,7	82,7	53,4	54,5	43,2	47,2	26,9	30,8	21,6	24,3	29,2	36,7
22	77,3	79,5	79,3	83,5	50,6	49,8	42,9	46,9	24,3	25,5	19,1	22,4	29,4	31,7
23	76,9	73,5	77,8	77,1	47,9	49,1	38,9	42,0	21,2	22,1	17,3	19,3	28,6	26,5
24	75,1	76,0	75,6	79,4	44,3	47,8	39,2	42,9	21,0	23,3	16,7	19,5	29,3	27,4
25-29	69,4	72,0	73,2	75,4	44,8	45,5	39,7	42,7	19,4	21,8	16,9	18,5	26,8	27,7
30-34	69,3	72,8	72,3	74,8	47,8	49,4	44,4	45,6	23,7	24,0	20,0	21,9	29,5	30,0
35-39	74,8	76,7	76,0	78,6	54,8	56,4	50,2	52,2	30,9	32,3	26,5	27,8	33,4	32,0
40-44	79,5	80,5	80,5	82,7	61,0	63,3	57,7	56,6	35,3	37,5	30,9	31,5	36,1	35,2
45-49	82,7	83,1	83,7	85,6	67,5	65,5	60,1	57,5	41,2	39,5	35,4	34,9	39,5	37,3
50-54	83,8	83,2	85,5	85,6	71,3	67,9	63,1	60,1	44,9	43,9	38,6	38,9	42,2	38,0
55-59	84,5	83,7	86,4	84,8	73,3	68,2	61,9	59,1	48,1	45,1	43,4	40,6	41,8	37,4
60-64	84,9	83,7	86,5	84,9	72,3	69,5	60,8	61,0	49,6	46,9	45,1	44,2	42,8	41,3
65-69	84,3	83,2	84,7	84,7	72,0	68,5	62,9	61,3	52,1	48,3	47,4	42,3	47,9	40,0
70-74	82,6	80,8	83,9	81,8	73,8	69,3	58,6	64,3	52,6	49,8	46,9	46,9	46,9	40,1
75-79	82,7	78,9	84,8	79,6	72,9	65,3	65,1	57,3	52,2	44,9	48,0	43,6	42,8	35,4
80 et +	71,9	63,3	73,0	63,6	60,5	51,3	51,8	44,7	43,2	35,1	41,7	35,1	32,1	23,4

Source : Daniel Derivry, « Les logiques de la participation », à paraître.

que lors des législatives de 1988 (— 2 points) et des européennes de 1989 (— 3 points). Et à l'occasion des élections régionales du 22 mars 1992, les femmes se montrent à nouveau presque aussi enclines que les hommes à soutenir les listes de gauche : 29 % d'entre elles votent pour cette famille politique comme 30 % des électeurs. Enfin, aux législatives de 1993, la différence s'efface à nouveau : au premier tour, 32 % des femmes et des hommes soutiennent alors les candidats de gauche (BVA).

Un changement s'est donc bien produit, au terme duquel on peut dire que, désormais, en France, les femmes ne sont pas plus conservatrices que les hommes. Elles ont progressivement abandonné les comportements qui les caractérisaient lorsqu'elles ont fait leur entrée dans le champ électoral. Est-ce à dire pourtant que les femmes votent désormais comme les hommes, qu'elles se sont, à certains égards, alignées sur eux et que leurs choix relèvent du simple mimétisme ? Un examen plus approfondi des résultats d'enquêtes oblige à répondre par la négative, à souligner qu'une spécificité féminine s'affirme. Cette spécificité tient en plusieurs traits : les femmes sont à la fois plus nombreuses que les hommes à appuyer les candidats socialistes et écologistes et moins disposées à se prononcer en faveur du Front national. Par ailleurs, lors du référendum sur Maastricht, elles ont été moins tentées qu'eux par le « oui ».

Sur le vote socialiste, l'égalisation est acquise dès les européennes de 1984 (tableau 4). Le sondage BVA, réalisé à la sortie des urnes, souligne que 21 % des hommes et des femmes ont choisi la liste conduite par Lionel Jospin. Mais,

Tableau 4. Les votes socialiste et frontiste selon le sexe, de 1984 à 1992

	Vote socialiste		Vote frontiste	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1984. Européennes				
BVA	21	21	13	9
IFOP	21	20	13	9
SOFRES-SSU	21	20	13	8
SOFRES post. élect.	23	19	14	8
1986. Législatives				
BVA	29	34	13	7
IFOP	32	34	12	8
SOFRES	30	32	11	8
Louis-Harris	30	33	13	7
1988. Présidentielle 1 ^{er} tour				
BVA	31	37	17	10
CSA	33	35	19	11
SOFRES	32	36	18	11
SOFRES-CEVIPOF	37	42	13	9
1988. Présidentielle 2 ^e tour				
BVA	54	54		
CSA	57	52		
SOFRES	53	55		
SOFRES-CEVIPOF	60	61		
1988. Législatives 1 ^{er} tour				
SOFRES	37	38	12	7
1989. Européennes				
BVA	23	25	15	9
CSA	23	23	12	10
IFOP	24	24	14	8
SOFRES	25	22	14	10
1992. Régionales				
SOFRES	16	20	15	13

Source : François Platone, *op. cit.*

dès 1986, on observe comme une tendance à la surenchère rose chez les femmes. D'après BVA, lors des législatives, ce sont 29 % des électeurs mais 34 % des électrices qui votent pour les candidats PS-MRG. En 1988, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, la tendance est encore plus accusée. Selon le même institut, 31 % des hommes et 37 % des femmes soutiennent François Mitterrand. Aux législatives de 1988, la SOFRES en compte 37 et 38 % en faveur des candidats socialistes et divers gauche ; en 1989, la liste Fabius recueille, selon BVA, 23 % des suffrages masculins et 25 % des suffrages féminins. En 1992, lors des régionales, les listes socialistes sont soutenues par 16 % des hommes et 20 % des femmes (SOFRES). L'ensemble de ces éléments conduit donc bien à conclure à une propension plus marquée chez les femmes à se prononcer pour les socialistes. Jusqu'en 1992 en tout cas. Car, en 1993, les socialistes perdent l'avance dont ils disposaient dans la population féminine : ils recueillent 21 % des voix de chacun des électors (BVA).

Tendance certaine aussi à exprimer une réticence devant le Front national. Là encore, les écarts peuvent varier selon les instituts de sondage, mais tous vont dans le même sens. En 1984, selon BVA et l'IFOP, 13 % des hommes et 9 % des femmes ont voté pour la liste conduite par Jean-Marie Le Pen. Le fait est réitéré en 1989 lors des élections législatives : le FN recueille, d'après BVA, 13 % des suffrages masculins et 7 % des suffrages féminins. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, on enregistre le même type d'écart. Jean-Marie Le Pen est soutenu, selon BVA, par 17 % des hommes et 10 % des femmes. Aux législatives de la même année, selon la SOFRES, 12 % des hommes et 7 % des femmes votent pour des candidats du Front national. Aux européennes de 1989, ils sont, d'après BVA, 15 % et 9 %, aux régionales de 1992 (d'après la SOFRES), 15 % et 13 %. Aux législatives de 1993, 15 % des électeurs et 10 % des électrices choisissent des candidats frontistes (d'après BVA. La SOFRES donne des scores de 14 % et 13 %). Le trait apparu en 1984 serait donc une composante stable du paysage politique.

En 1992 d'ailleurs, une troisième spécificité se fait jour : les femmes portent plus volontiers leurs voix sur les listes écologistes. Les sondages effectués par BVA au cours du dernier trimestre de 1991 l'annonçaient. Aussi bien en décembre qu'en novembre, les femmes sont 13 % à déclarer qu'en cas d'élections législatives elles voteraient pour les écologistes, contre 9 % des hommes. Lors des régionales du 22 mars, 17 % d'entre elles se prononcent effectivement en ce sens, contre 12 % des hommes. Il ne s'agit apparemment pas d'un engagement passager. En 1993, ils sont respectivement 9 % et 7 % à soutenir l'entente Verts-Génération écologie (tableau 5).

Notons enfin la spécificité du vote des femmes lors du référendum de septembre 1992 sur Maastricht. Elles sont un peu plus nombreuses à se prononcer pour le « non » (50 % contre 48 % des hommes) mais, dans les catégories particulièrement fragiles touchées par la crise économique, les écarts sont beaucoup plus importants que dans la population globale (14 points chez les jeunes, 24 chez les chômeurs, 7 chez les ouvriers non qualifiés, 16 chez les agriculteurs)¹.

Tableau 5. Vote selon le sexe lors des élections législatives de mars 1993 (1^{er} tour)

	H.	F.		H.	F.
Extrême gauche	1	2	UPF Divers droite	43	45
PC	10	9	FN	15	10
PS Divers gauche	21	21	Divers	3	4
Ecologiste	7	9			

Source : Sondage BVA à la sortie des urnes ; *Libération*, 23 mars 1993.

1. Cf. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, « Les femmes et Maastricht : un vote critique », *Libération*, 10 novembre 1992.

La période récente mérite donc à plus d'un titre d'être considérée comme celle de l'autonomie.

En quarante-huit ans de pratique électorale, une évolution notable s'est donc fait jour : participation à peu près égale à celle des hommes, disparition du sur-vote conservateur, apparition d'un sur-vote socialiste (jusqu'en 1992 en tout cas), nettes réticences face au Front national et, tout récemment, confiance plus marquée à l'égard des écologistes et « oui » plus tiède à Maastricht. Ce sont ces changements qu'il convient d'expliquer.

EXPLICATIONS DES CHANGEMENTS

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour rendre compte de cette évolution.

RAISONS SOCIOLOGIQUES

Si le comportement électoral des femmes a changé, c'est très largement parce que leur situation sociale s'est elle-même profondément transformée. L'autonomisation politique va de pair avec une conquête de l'autonomie socio-économique déjà bien entamée. A cet égard, le 20^e siècle est vraiment celui qui voit les femmes, dans la plupart des démocraties occidentales, investir des secteurs demeurés pendant des siècles presque exclusivement masculins. Et, dans la période de l'après-guerre à nos jours, le mouvement est très net.

Il l'est notamment en matière de scolarisation. Pendant longtemps, les filles, destinées à être d'abord des épouses et des mères, ont été vouées aux études courtes et peu encouragées, notamment, à aller à l'Université. En 1900, on compte 624 étudiantes pour 27 000 étudiants. Encore en 1950, parmi les 125 000 étudiants que l'on recense en France, 44 000 seulement sont des filles. En vingt ans, la situation évolue à grands pas puisqu'en 1971, pour la première fois, elles sont même plus nombreuses : il y a 70 000 filles de plus que de garçons¹. L'ère de l'égalité des chances inscrit ici sa trace. Par ailleurs, elles font une meilleure scolarité. Christian Baudelot et Roger Establet notent que « les filles l'emportent aujourd'hui sur les garçons aux quatre étapes de l'édifice scolaire. A l'école primaire, qu'elles sont plus nombreuses à traverser dans les temps ; au collège, dont elles se font moins souvent expulser pour l'apprentissage ou le professionnel court ; au lycée, où, déjà plus nombreuses, elles obtiennent des résultats légèrement meilleurs que les garçons au baccalauréat ; dans l'enseignement supérieur, enfin, par un taux d'accès plus élevé »².

Or l'intérêt pour la politique croît, on le sait, avec le niveau d'étude et, sur certains indicateurs, apparaît aussi marqué chez les femmes que chez les hommes dans la population ayant fait des études longues (tableau 6). Les femmes sont même un peu moins nombreuses que les hommes à déclarer qu'elles n'ont pas de conversations politiques avec leurs amis lorsqu'elles ont fréquenté un établissement scolaire au-delà de 19 ans. Sur l'indicateur habituellement utilisé en France (« Vous intéressez-vous à la politique ? »), qui suppose une auto-évaluation du sujet, un jugement sur sa propre compétence, les résultats diffèrent quelque peu (tableau 7). En effet, hommes et femmes se déclarent d'autant plus intéressés par la politique que leur diplôme est élevé mais, même dans les strates scolaires supérieures, les femmes demeurent moins enclines que les hommes à se définir comme des personnes que la politique intéresse beaucoup. Effet d'auto-censure vraisemblablement, si l'on en juge par les données recueillies récemment lors

1. Cf. Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles !*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 9.

2. *Ibid.*, p. 11.

Tableau 6. Réponses « n'ont jamais de discussions politiques avec leurs amis » selon le sexe et le niveau d'étude en France en 1989

	<i>Niveau d'étude faible</i>	<i>Niveau d'étude moyen</i>	<i>Niveau d'étude élevé</i>
Hommes	38	26	23
Femmes	48	40	18

Le niveau faible correspond à une scolarisation jusqu'à 15 ans, le niveau moyen jusqu'à 16-19 ans, le niveau élevé jusqu'à 20 ans et plus.

Source : Janine Mossuz-Lavau, « Hommes et femmes d'Europe aujourd'hui », art. cité, p. 18. Enquête effectuée dans l'ensemble des douze pays de la Communauté européenne.

Tableau 7. L'intérêt pour la politique selon le niveau d'étude et le sexe

	<i>Beaucoup</i>	<i>Assez</i>	<i>Peu</i>	<i>Pas du tout</i>	<i>Sans opinion</i>
Sans diplôme					
Hommes	4	22	41	33	
Femmes	2	17	35	45	
CEP					
Hommes	9	32	40	19	
Femmes	5	23	45	27	
Ancien brevet ; BEPC					
Hommes	16	43	32	10	
Femmes	8	32	44	17	
CAP					
Hommes	9	31	42	17	
Femmes	5	27	41	27	
BEP					
Hommes	10	42	37	11	
Femmes	6	30	44	19	
Bac technique					
Hommes	9	40	40	12	
Femmes	7	40	34	19	
Bac général					
Hommes	24	46	25	5	
Femmes	7	39	40	14	
Bac + 2					
Hommes	29	41	21	9	
Femmes	14	45	32	9	
Diplôme du supérieur					
Hommes	37	39	17	8	
Femmes	26	37	32	6	

Source : Enquête 1988, SOFRES-CEVIPOF.

d'une enquête par entretien non directif : les femmes peuvent très bien, à l'énoncé d'une consigne comportant le mot « politique » déclarer en préambule que cela « ne les passionne pas beaucoup » et apparaître dans la suite de l'entretien tout à fait intéressées par les problèmes politiques¹. Pour rendre compte de leur

1. Janine Mossuz-Lavau, « La politique-janus : mobilisation autour des problèmes, offre en panne », rapport établi pour le colloque du CEVIPOF, « L'engagement politique : déclin ou mutation », Paris, 4-5 et 6 mars 1993. Il s'agit d'une enquête effectuée entre janvier et mai 1992 à l'aide d'entretiens non directifs à partir de la consigne : « Voulez-vous que nous parlions de ce que la politique représente pour vous ? ».

intérêt réel, la question portant sur leurs conversations effectives serait peut-être plus pertinente que l'autre. Toujours est-il que ces femmes, qui ont depuis les années 1970 un capital culturel aussi important que celui des hommes, n'ont plus de raison de s'abstenir lors des scrutins, et ce n'est pas un hasard si les quelques différences enregistrées alors sont localisées dans la population âgée, là où l'écart entre les temps de scolarisation est le plus élevé.

Un second facteur intervient pour rendre compte des changements électoraux présentés plus haut : l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. En 1954, les femmes forment 34,6 % de la population active, en 1975, 37,3 %, en 1982, 41 %¹, en 1991, 44 %. Elles sont aussi, de plus en plus, des salariées, alors qu'auparavant elles travaillaient, pour bon nombre d'entre elles, dans l'entreprise familiale. Par ailleurs, longtemps cantonnées dans les strates basses de la hiérarchie socio-professionnelle, elles entrent, dans des proportions non négligeables, dans les couches moyennes et supérieures, en raison à l'évidence de leurs acquisitions scolaires. Ainsi, entre 1954 et 1980, leur pourcentage dans le groupe des cadres supérieurs/professions libérales passe de 13,8 à 25 (en 1989, il est de 28,8), et dans celui des cadres moyens, de 36,7 à 50 (dans la nouvelle nomenclature de l'INSEE, elles forment, en 1989, 42,6 % des « professions intermédiaires ») (tableaux 8 et 9). Toutefois, de fortes différences de statut socio-économique demeurent. Les femmes sont majoritaires dans les emplois non qualifiés et précaires comme parmi les smicards et les chômeurs (ainsi, 12,8 % des actives — 7,9 % des actifs — sont « à la recherche d'un emploi », 24,5 % travaillent à temps partiel — 3,6 % des hommes)².

Or on a montré, à partir d'une enquête effectuée en 1978 par la SOFRES pour la Fondation nationale des sciences politiques, que le travail influait sur le

Tableau 8. Part des femmes dans les différentes catégories socio-professionnelles en 1954 (%)

Agriculteurs exploitants	41,5
Salariés agricoles	15,0
Patrons de l'industrie et du commerce	37,2
Professions libérales et cadres supérieurs	13,8
Cadres moyens	36,7
Employés	52,8
Ouvriers	22,7
Personnels de service	80,7
Autres catégories	26,1

Recensement, ancienne nomenclature de l'INSEE.

Source : *Economie et statistique*, juillet-août 1977.

Tableau 9. Part des femmes dans les différentes catégories socio-professionnelles en 1989 (%)

Agriculteurs exploitants	37
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	34
Cadres et professions intellectuelles supérieures	29
Professions intermédiaires	43
Employés	76
Ouvriers	21
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	70

Enquête emploi, nouvelle nomenclature de l'INSEE.

Source : *Données sociales*, 1990.

1. Cf. *Economie et statistique*, juillet-août 1977 et février 1983.

2. Enquête emploi de mars 1992, *Insee première*, 212, juillet 1992.

comportement des femmes, les rendant à la fois plus politisées et plus portées à effectuer des choix de gauche¹. Ainsi, 48 % des femmes qui travaillent, 47 % de celles qui ont travaillé à un moment ou un autre de leur vie, mais sont inactives au moment de l'enquête, déclarent avoir voté à gauche lors de ces élections législatives de 1978, contre 32 % seulement de celles qui sont depuis toujours au foyer. Cet « effet » du travail a été confirmé à diverses reprises. Ainsi, lors des européennes de 1984, 34 % des actives soutiennent les listes communistes, socialistes ou d'extrême gauche, contre 26 % des femmes au foyer². De même, selon le sondage BVA, au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, 50 % des femmes actives ont voté pour un candidat de gauche (40 % pour François Mitterrand), contre 43 % des femmes au foyer (34 % pour François Mitterrand)³. L'enquête effectuée en 1988 par la SOFRES pour le Centre d'étude de la vie politique française permet des distinctions plus fines et montre que, sur l'ensemble des personnes interrogées, ont voté en faveur des candidats de gauche, lors du premier tour de l'élection présidentielle, 47 % des femmes travaillant à temps complet comme 44 % des femmes travaillant à temps partiel, 40 % des ex-actives (femmes ne travaillant plus au moment de l'enquête) mais 29 % seulement des femmes au foyer. Le score de François Mitterrand s'élève dans ces quatre catégories à 35 %, 34 %, 32 % et 24 %⁴. Il faut d'ailleurs souligner que, d'après les données de cette enquête, dans toutes les catégories socio-professionnelles (à l'exception des ouvriers qualifiés), les actives sont plus nombreuses que les actifs à avoir voté pour l'actuel président de la République (tableau 10).

Un troisième facteur doit être mis en avant dans cette tentative d'explication : les changements survenus dans les comportements religieux des femmes. En 1952, 52 % d'entre elles contre 29 % des hommes déclarent aller à l'église chaque dimanche, et 40 % (18 % des hommes) disent prier chaque jour⁵. Sur la pratique régulière, l'écart est donc de 23 points. En 1977, il n'est plus que de huit points. Dans l'enquête de 1978, 9 % des hommes actifs, 10 % des femmes actives, 13 % des ex-actives et 22 % des femmes au foyer assistent à la messe au moins une fois par semaine⁶. En 1991, l'écart entre hommes et femmes s'est encore resserré. D'après un sondage SOFRES, parmi les seuls catholiques, 9 % des hommes et 11 % des femmes déclarent se rendre sur les lieux du culte au moins une fois par semaine ; 25 % des premiers et 29 % des secondes y vont au moins pour les grandes fêtes ; 60 % et 54 % les fréquentent uniquement pour les cérémonies (baptêmes, enterrements, etc.) ; 5 % dans les deux groupes n'y vont jamais⁷. Et l'on sait que la pratique régulière est fortement associée à un vote conservateur⁸. En faisant preuve de moins d'assiduité à l'église, en ne se distinguant plus autant des hommes à cet égard, les femmes abandonnent de plus en plus les forces situées à la droite de l'échiquier politique.

1. Enquête dirigée par Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau. Résultats dans Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983, 280 p.

2. Janine Mossuz-Lavau, « Le parcours électoral des Françaises », *Choisir. La cause des femmes*, 64, août-septembre 1984. Cf., également, « Les femmes se recentrent », *Le Monde*, 15 août 1984.

3. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, « Le vote des femmes : l'autre événement », *Le Monde*, 5 mai 1988.

4. Cette enquête a donné lieu à une publication : CEVIPOF, *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, 250 p. Je remercie ici les auteurs de m'avoir autorisée à travailler sur les données recueillies lors de cette enquête.

5. Sondage IFOP, *Sondages*, 4, 1952.

6. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, *op. cit.*, p. 62.

7. *Madame-Figaro*, 21 décembre 1991. Notons que, parmi les catholiques, 1 % des hommes et des femmes ne répondent pas à la question de la pratique et que, sur l'ensemble des personnes interrogées, 21 % des hommes et 24 % des femmes se déclarent sans religion.

8. Cf. Guy Michelat, Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la FNSP, Les Editions sociales, 1977, 498 p.

Tableau 10. Vote des actifs au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 1988 par catégories socio-professionnelle et par sexe (% des suffrages exprimés)

	Lajoie		Candidats ext. gauche		Mitterrand		F.		H.		F.		H.		Le Pen		Total gauche		Total droite	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Agriculteurs exploitants	2	1	1	1	20	33	5	6	13	17	52	36	7	6	23	35	72	59		
Artisans	2	5	2	0	35	46	3	0	23	27	20	18	15	4	39	51	58	49		
Commerçants	3	3	0	1	20	30	0	7	31	15	26	28	20	16	23	34	77	59		
Cadres/PSI*	4	2	7	9	32	42	3	9	17	25	26	9	11	4	43	53	54	38		
Professions intermédiaires	7	3	8	9	35	36	5	6	18	17	15	21	12	8	50	48	45	46		
Employés	5	5	6	4	40	42	5	5	10	18	19	16	15	10	51	51	44	44		
Ouvriers qualifiés	10	7	4	7	50	48	4	3	8	9	8	15	16	11	64	62	32	35		
Ouvriers spécialisés	15	12	4	7	49	53	4	2	8	5	7	15	13	6	68	72	28	26		
Ouvriers agricoles	5	5	5	0	35	52	0	5	25	10	20	14	10	14	45	57	55	38		
Total	7	5	5	5	38	42	4	5	14	15	19	19	13	9	50	52	46	43		

* Professions intellectuelles supérieures.

Source : Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, « Les agricultrices : des conservatrices qui penchent à gauche », dans Bertrand Hervieu (dir.), *Les agriculteurs français aux urnes*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 181.

Les effets de ces trois facteurs (éducation, travail, désaffection à l'égard de la religion) vont dans le même sens, à savoir celui d'une plus forte politisation et d'une orientation plus marquée à gauche. Et ces effets sont suffisamment forts pour compenser celui de l'âge, qui s'exerce, lui, en sens contraire. Or la proportion de personnes âgées dans l'électorat féminin est bien plus importante que dans l'électorat masculin. En 1991, l'espérance de vie est de 81 ans pour les femmes, 72,9 ans pour les hommes¹. Et, si l'âge en soi tend à freiner la participation et les désirs de changement, il faut voir que, pour les femmes, il a une signification particulière. L'âge, pour elles, a le sens d'une appartenance générationnelle et implique largement soit la « chance » d'être nées à une époque où l'égalité de traitement avec les hommes commençait à poindre, soit la « malchance » d'avoir grandi et passé une partie de leur vie en subissant une condition qui leur freinait l'accès à l'éducation, au salariat, aux professions qualifiées, à un univers qui fait sans doute surgir plus d'intérêt pour la vie collective et ses combats que l'accomplissement chaque jour recommencé des tâches domestiques et éducatives.

RAISONS POLITIQUES

Des raisons tenant à l'histoire politique elle-même doivent être évoquées pour rendre compte des changements qui s'amorcent dans les années 1970².

On sait, par diverses enquêtes, que les femmes n'aiment pas le conflit politique, plus largement la guerre, et, de ce fait, les partis, fauteurs de ces luttes qui leur font peur. Or, jusqu'en 1969, le général de Gaulle est président de la République et il jette à l'envi l'opprobre sur les partis et sur la politique dite « politicienne ». En votant pour lui — ce qu'elles ont abondamment fait entre 1958 et 1969 —, les femmes pouvaient avoir le sentiment d'éviter au pays d'être livré à des combats qu'elles réprouvaient, ou, tout au moins, de demeurer pour leur part en dehors de la guerre politique. De surcroît, elles n'avaient peut-être pas l'impression de se prononcer pour la droite si le général de Gaulle représentait pour elles, à l'instar de ce qu'André Malraux disait du Rassemblement du peuple français (RPF) : « Ni la droite, ni la gauche, le pays »³. Dans le même ordre d'idées, elles étaient sans doute aussi, plus que les hommes, sensibles à l'idée de stabilité que l'Homme du 18 juin assurait incarner. Entre lui et le chaos, c'est lui qu'elles choisissaient. Mais après la disparition du gaullisme et la réorganisation des partis en deux camps, au début des années 1970, il devenait difficile, lorsqu'on ne votait pas pour la gauche, de garder l'illusion de ne pas non plus voter pour la droite. Un certain nombre de femmes ont sans doute franchi le pas à ce moment-là.

RAISONS « CULTURELLES »

Depuis que les Françaises ont le droit de vote, leur statut a changé, on l'a vu, et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes s'est également modifiée. Elles ne se considèrent plus seulement comme des épouses et des mères, et d'autant plus qu'elles ont un niveau d'étude élevé ou exercent des professions les situant dans les strates supérieures de la hiérarchie sociale. Ainsi, dans l'enquête effectuée en 1988 par la SOFRES pour le CEVIPOF, la proposition suivante a été soumise à l'appréciation de l'échantillon retenu : « La femme est faite avant tout pour faire des enfants et les élever ». Parmi les femmes, ont répondu « tout à fait »

1. Chiffres INSEE, *Le Monde*, 4 février 1993.

2. On reprend ici un développement déjà publié. Cf. Janine Mossuz-Lavau, « Ce que femme vote », *Le Monde*, 29 février 1984.

3. *Le Rassemblement*, 16 octobre 1948.

ou « plutôt d'accord », 38 % de celles qui avaient au plus le CEP, 19 % des BEPC/CAP/CEP, 16 % des détentrices d'un baccalauréat général ou technique, 13 % de celles qui avaient un niveau supérieur au baccalauréat. Les femmes travaillent, y compris lorsqu'elles ont de jeunes enfants, elles sont plus autonomes et peuvent mieux qu'avant s'épanouir dans l'exercice d'une activité professionnelle. Elles sont aussi en mesure de choisir le moment où elles veulent mettre au monde un enfant. Le slogan du Planning familial « Un enfant, si je veux, quand je veux » est en passe de devenir une réalité. Enfin, elles sont entrées dans la sphère publique et comptent bien préserver cette nouvelle légitimité. Elles entendent défendre les droits récemment conquis.

Pendant de nombreuses années, les féministes françaises ont vilipendé ce qu'elles appelaient le « sexisme ordinaire », c'est-à-dire toutes les manifestations plus ou moins subtiles de sexisme qui peuvent être observées dans la vie quotidienne, tout particulièrement chez des personnes qui ne se considèrent pas du tout sexistes. Mais aujourd'hui une page a été tournée, en ce sens que les femmes adhèrent à ce que nous appellerions le « féminisme ordinaire ». Même si elles ne connaissent pas tout du féminisme et de ses combats, elles sont très attachées à leurs droits et elles n'entendent voir personne les leur contester. Elles croient à des valeurs qu'elles ne veulent pas voir remises en cause. Nombre d'entre elles estiment que ces droits et ces valeurs sont mieux défendus par la gauche que par la droite¹, et se souviennent que François Mitterrand a été le premier homme politique à demander, lors d'une campagne électorale présidentielle (en 1965), la légalisation de la contraception, qu'en 1984 Jacques Chirac suggérait de « restreindre les facilités qui ont été données pour limiter les naissances »², que Jean-Marie Le Pen exige enfin la suppression de l'IVG légale et veut renvoyer les femmes du marché du travail avec un salaire maternel. Même si elles ne suivent pas au jour le jour les déclarations des hommes politiques, la grande majorité d'entre elles savent que, à l'extrême droite de l'échiquier politique, les acquis auxquels elles tiennent sont périodiquement menacés et qu'ils sont au contraire mieux protégés par la gauche. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles elles se montrent, plus que les hommes, hostiles au Front national et, au moins jusqu'en 1992, favorables à la famille socialiste.

Il faut ajouter à cela le fait qu'elles sont, conséquence possible de la socialisation oblatrice qui leur a été donnée, plus sensibles que les hommes aux questions de l'inégalité et de la pauvreté. Or, pendant longtemps, la gauche a été la force emblématique de ces combats. Maintenant qu'elle a fait la preuve de sa relative impuissance à résoudre de telles questions, le problème se pose de savoir si les femmes pourront longtemps lui demeurer fidèles. En mars 1993, elles ont en tout cas donné un sérieux avertissement aux socialistes. Dans cette perspective, on comprend la percée du vote écologiste. Celui-ci ne menace en rien les droits des femmes et présente pour elles des avantages que n'offrent peut-être pas les autres partis. Les écologistes ont un langage qui pourrait être mieux accepté par elles que la langue de bois des formations classiques, et des préoccupations (la politique au quotidien, les problèmes de proximité) qui répondraient plus à leurs attentes que les affrontements sur le terrain de la macro-politique. Par ailleurs, ce choix pourrait traduire le mécontentement de celles qui ont voté pour les socialistes dans les années récentes mais qui sont déçues par la manière dont ceux-ci ont exercé le pouvoir. Fait intéressant, cette déception ne les a pas conduites à refluer massivement vers l'extrême droite.

Reste à lever une hypothèque : on peut se demander si le vote féminin en faveur de François Mitterrand, en 1988, ne traduit pas aussi une attitude légitimiste en faveur d'une figure paternelle analogue à celle que représentait autrefois le général de Gaulle. On répondra plutôt par la négative, en soulignant

1. Sur les débats qui ont eu lieu à ce propos à cette époque, cf. Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour, Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Paris, Payot, 1991, 348 p.

2. *Libération*, 30 octobre 1984.

que, si tel était le cas, les femmes qui sont, en règle générale, les plus conformistes, c'est-à-dire les femmes au foyer, auraient plus encore que les actives soutenu le président de la République. Or il n'en est pas allé ainsi, bien au contraire.

A la veille du cinquantenaire de l'obtention du droit de vote par les Françaises, on mesure donc le chemin parcouru. Les femmes prennent désormais autant que les hommes la voie des urnes, mais elles ne se contentent pas d'aligner leurs choix sur les leurs. Elles présentent des traits politiques propres, témoignant ainsi de leur capacité à dire non, particulièrement sensible dans un contexte de crise économique dont elles sont les premières victimes. Elles sont bien entrées dans une phase d'autonomie et devraient, en raison de leur nombre, requérir, dans les études électorales, une attention particulière. Car les turbulences affectant leurs comportements politiques ne peuvent qu'avoir des conséquences lourdes sur l'évolution des forces en présence. En définitive, le temps n'est toujours pas venu d'acheter des chrysanthèmes pour la variable sexe¹.

Janine Mossuz-Lavau est directrice de recherche (CNRS) au Centre d'étude de la vie politique française (Fondation nationale des sciences politiques). Elle est l'auteur de *André Malraux et le gaullisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1970, et, en collaboration avec Mariette Sineau, de *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983. Elle a publié récemment *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Paris, Payot, 1991 ; « *Le vote des femmes : le pouvoir de dire non* », dans Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Femmes. Pouvoirs*, Paris, Kimé, 1993. Elle travaille actuellement sur *les femmes et la politique ; les femmes dans la société française ; la crise de la représentation en France* (CEVIPOF, Maison des sciences de l'homme, 54 bd Raspail, 75006 Paris).

1. Cf. Nonna Mayer, « Pas de chrysanthèmes pour les variables sociologiques », dans Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 149-165.